

LES ACTUALITÉS

PROTÉGEZ-VOUS



ALERTE CANICULE

HYDRATEZ-VOUS

VENTILEZ LES ESPACES

ÉVITEZ DE SORTIR AUX HEURES
LES PLUS CHAUDESSOYEZ ATTENTIFS AUX PERSONNES
LES PLUS VULNÉRABLES

La municipalité met à votre disposition un service d'accompagnement et de renseignements :

en journée : 01 60 89 79 80
le soir : 01 64 96 02 02

Le Plan canicule

Comme chaque été, la ville de Corbeil-Essonnes met en place des dispositifs spécifiques pendant la période estivale afin de vous accompagner pour passer un été en toute tranquillité, que vous partiez en vacances ou restiez à votre domicile. Corbeil-Essonnes a, pour chacune des alertes, une réponse adaptée et à votre service.

Le Plan Canicule Communal 2015 est opérationnel depuis le 1^{er} juin. Il limite les conséquences des fortes chaleurs estivales sur la santé des plus vulnérables. Il est donc nécessaire de s'hydrater, de ventiler vos espaces, d'éviter de sortir aux heures les plus chaudes. Soyez attentifs aux personnes les plus vulnérables qui peuvent se faire inscrire gratuitement sur un registre leur permettant d'être aidés en cas de canicule. De plus, un raccordement à un dispositif de téléassistance est possible (bouton d'appel d'urgence individuel).

INFORMATIONS AU PÔLE SENIORS DU CCAS
AU 01 60 89 73 66 OU À L'ESPACE CHARLOTTE-
ANSART AU 01 60 89 75 77. INFORMATIONS
COMPLÉMENTAIRES : WWW.CORBEIL-
ESSONNES.FR, ONGLET VILLE PRATIQUE,
RUBRIQUE PRÉVENTION DES RISQUES.

SANTÉ

ERGOTHÉRAPEUTE
À LA MSP LES ALLÉES

Daphnée Gonse, ergothérapeute - Diplômée d'Etat vient de s'installer à la maison de santé pluriprofessionnelle « Les Allées ». Fondant sa pratique sur le lien entre l'activité humaine et la santé, l'objectif de l'ergothérapie est de maintenir, de res-

taurer et de permettre les activités humaines de manière sécurisée, autonome et efficace. Elle prévient, réduit ou supprime les situations de handicap en tenant compte des habitudes de vie des personnes et de leur environnement, tous âges confondus. Elle accueille des enfants notamment avec troubles des apprentissages, des adultes mais aussi des personnes âgées en situation de handicap afin d'évaluer et d'accompagner une autonomisation au quotidien, que ce soit par la rééducation ou par l'aménagement de leur environnement. L'ergothérapie n'est pas conventionnée et ne bénéficie donc pas de remboursement par l'assurance maladie. Par contre, certaines mutuelles proposent un forfait et une prise en charge peut être accordée par certains organismes publics.

RENSEIGNEMENTS : MSP LES ALLÉES,
23/25 ALLÉES ARISTIDE-BRIAND, 01 85 76 01 01

La Maison du Coudray



Ouverte en janvier 2015, la Maison du Coudray, située rue du Bas-Coudray, est un foyer de vie pour adultes handicapés atteints de troubles psychiques, porté par les soignants de l'hôpital Sud Francilien et les membres de l'Association de Lieux de Vie Essonniers (ALVE).

Les places des résidents (maximum 20) sont attribuées et réservées par les équipes des secteurs psychiatriques de l'hôpital Sud Francilien. Toutes les familles du département peuvent y avoir accès sous réserve d'avoir obtenu une orientation de la commission des droits et de l'autonomie des personnes handicapées vers les foyers de vie et d'obtenir l'aide sociale. Deux places sont destinées à l'ac-

cueil temporaire et ne sont pas sectorisées. Pour l'équipe pluridisciplinaire, les relations avec les résidents sont plus qu'un partage. Lorsqu'un résident arrive, après avoir vécu seul suite au décès de ses parents par exemple, l'équipe l'aide à gérer la solitude, à reprendre confiance en lui et à développer son autonomie. Il reste à travailler l'intégration.

LA MAISON DU COUDRAY - 8 RUE DU BAS-COUDRAY À
CORBEIL-ESSONNES - TÉL : 01 83 35 07 40
FAX : 01 83 35 07 46 - EMAIL : COUDRAY@ALVE.FR

Des internes
au Centre Municipal de Santé

Le Centre municipal de santé est un terrain de stage pour les étudiants de la faculté de l'UFR de Médecine du Kremlin-Bicêtre - Université Paris XI.

Depuis 2013, le Centre municipal de santé a déjà accueilli dans sa structure 15 stagiaires « internes en médecine générale » sur une durée de 3 à 6 mois. La Médecine Générale étant désormais une spécialité médicale, la formation des spécialistes en médecine générale a été allongée et comprend obligatoirement des stages en cabinet médical.

L'interne est placé sous la responsabilité des médecins généralistes du centre de santé. Ces médecins sont formés en tant que maîtres de stage qui, par délégation, confient aux internes la réalisation de

certaines actes dont ils ont la pratique quotidienne. Ils doivent, cependant, s'assurer au préalable de l'accord du patient quant à l'intervention des internes. Les données de consultations sont consignées dans le dossier médical des patients et la continuité des soins est assurée. Un temps doit obligatoirement être programmé par le médecin titulaire, le jour même ou dans les jours suivants, pour la supervision de tous les patients vus par nos internes. Ainsi, vous bénéficiez systématiquement d'une double expertise (celle de notre interne et celle du médecin titulaire), et vous participez activement à la formation des médecins spécialistes en Médecine Générale.



Le mot de Jessica MADALENO, Adjointe au Maire déléguée à la santé

Accueillir des internes au sein du Centre Municipal de Santé est particulièrement important, d'abord pour leur apprentissage et leur intégration, mais aussi pour les administrés qui profitent ainsi d'une double expertise.